

DURET PROMOTEUR
Société par actions simplifiée
Au capital de 58.480 euros
Siège social : 10 rue Augustin Fresnel - Parc d'activités la Bretonnière Montaigu
85600 MONTAIGU-VENDEE
509.663.696 RCS LA ROCHE-SUR-YON

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2024
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à – 18.906,26 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice :– 18.906,26 euros

Affectation

Sur le compte "Report à nouveau" :– 18.906,26 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31 décembre 2022	332.732,63 €	0,00 €	0,00 €
31 décembre 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €

La Présidence

Copie certifiée conforme par la Direction.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
<i>Frais d'établissement</i>						
<i>Recherche et développement</i>						
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	12 299,00	- 12 299,00				
<i>Fonds commercial (1)</i>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>						
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>						
Immobilisations corporelles						
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>						
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>						
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	274 433,90	- 206 115,25	68 318,65	90 250,64	- 21 931,99	- 24,30
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>						
Immobilisations financières (2)						
<i>Participations</i>	640,00		640,00	730,00	- 90,00	- 12,33
<i>Créances rattachées à des participations</i>						
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>						
<i>Autres titres immobilisés</i>						
<i>Prêts</i>						
<i>Autres immobilisations financières</i>						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	287 372,90	- 218 414,25	68 958,65	90 980,64	- 22 021,99	- 24,21
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
<i>Matières premières, approvisionnements</i>						
<i>En-cours de production de biens</i>						
<i>En-cours de production de services</i>	80 000,00		80 000,00	144 000,00	- 64 000,00	- 44,44
<i>Produits intermédiaires et finis</i>						
<i>Marchandises</i>						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	2 244,00		2 244,00	1 543,20	700,80	45,41
Créances						
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	1 326 788,83	- 22 851,00	1 303 937,83	1 316 884,26	- 12 946,43	- 0,98
<i>Autres créances (3)</i>	481 320,09		481 320,09	1 203 180,72	- 721 860,63	- 60,00
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>						
Valeurs mobilières de placement						
<i>Valeurs mobilières de placement</i>						
Divers						
<i>Disponibilités</i>	204 375,39		204 375,39	67 936,88	136 438,51	200,83
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	79 948,00		79 948,00	91 208,00	- 11 260,00	- 12,35
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 174 676,31	- 22 851,00	2 151 825,31	2 824 753,06	- 672 927,75	- 23,82
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>						
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>						
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>						
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 462 049,21	- 241 265,25	2 220 783,96	2 915 733,70	- 694 949,74	- 23,83

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

27 422,00

27 422,00

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	58 480,00	58 480,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	164 692,66	164 692,66		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 848,00	5 848,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	- 169 469,62		- 169 469,62	
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 18 906,26	- 169 469,62	150 563,36	- 88,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	40 644,78	59 551,04	- 18 906,26	- 31,75
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	740 101,69	992 551,28	- 252 449,59	- 25,43
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 095,00	1 095,00		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	732 059,98	663 117,87	68 942,11	10,40
Dettes fiscales et sociales	706 882,51	619 334,86	87 547,65	14,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		580 083,65	- 580 083,65	- 100,00
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	2 180 139,18	2 856 182,66	- 676 043,48	- 23,67
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	2 220 783,96	2 915 733,70	- 694 949,74	- 23,83
(1) Dont à moins d'un an	1 540 045,11	2 320 282,64	- 780 237,53	- 33,63
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	200 000,00	347 959,28	- 147 959,28	- 42,52
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue - biens</i>				
<i>Production vendue - services</i>	3 460 871,64	3 967 291,02	- 506 419,38	- 12,76
Chiffre d'affaires net	3 460 871,64	3 967 291,02	- 506 419,38	- 12,76
<i>Production stockée</i>	- 64 000,00	- 42 000,00	- 22 000,00	52,38
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	35 304,55	43 058,12	- 7 753,57	- 18,01
<i>Autres produits</i>	8,08	376,91	- 368,83	- 97,86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 432 184,27	3 968 726,05	- 536 541,78	- 13,52
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>				
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	2 239 380,71	2 539 156,50	- 299 775,79	- 11,81
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	22 425,14	38 598,71	- 16 173,57	- 41,90
<i>Salaires et traitements</i>	835 059,81	1 112 649,11	- 277 589,30	- 24,95
<i>Charges sociales</i>	311 764,80	420 880,49	- 109 115,69	- 25,93
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	21 931,99	24 309,27	- 2 377,28	- 9,78
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	22 851,00		22 851,00	
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	4 044,25	5 142,53	- 1 098,28	- 21,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 457 457,70	4 140 736,61	- 683 278,91	- 16,50
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 25 273,43	- 172 010,56	146 737,13	- 85,31
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation (1)</i>	28 753,65	3 484,69	25 268,96	725,14
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	60,00		60,00	
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	28 813,65	3 484,69	25 328,96	726,86
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		60,00	- 60,00	- 100,00
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>	11 843,76	15 567,58	- 3 723,82	- 23,92
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	11 843,76	15 627,58	- 3 783,82	- 24,21
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	16 969,89	- 12 142,89	29 112,78	- 239,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 8 303,54	- 184 153,45	175 849,91	- 95,49

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>		7 103,83	- 7 103,83	- 100,00
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	550,00	60,00	490,00	816,67
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	550,00	7 163,83	- 6 613,83	- 92,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>	14 782,72		14 782,72	
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	170,00	60,00	110,00	183,33
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	14 952,72	60,00	14 892,72	24 821,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 14 402,72	7 103,83	- 21 506,55	- 302,75
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	- 3 800,00	- 7 580,00	3 780,00	- 49,87
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 461 547,92	3 979 374,57	- 517 826,65	- 13,01
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 480 454,18	4 148 844,19	- 668 390,01	- 16,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 18 906,26	- 169 469,62	150 563,36	- 88,84

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

En effet, la société DURET PROMOTEUR bénéficie du soutien financier de la société holding DURET HOLDING. Ce soutien, accompagné d'autres mesures, justifie la continuité d'exploitation de la société DURET PROMOTEUR.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 299,00					12 299,00	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	12 299,00					12 299,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	295 036,40				20 602,50	274 433,90	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Installations générales agencements divers</i>	157 903,18					157 903,18	
<i>Matériel de transport</i>	32 348,36				19 200,00	13 148,36	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	104 784,86				1 402,50	103 382,36	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	790,00		20,00		170,00	640,00	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	790,00		20,00		170,00	640,00	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	308 125,40		20,00		20 772,50	287 372,90	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS			20,00	20,00
<i>Réévaluations</i>				
<i>Acquisitions</i>			20,00	20,00
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
Total des augmentations			20,00	20,00
VENTILATION DES DIMINUTIONS		20 602,50	170,00	20 772,50
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Cessions</i>		20 602,50	170,00	20 772,50
<i>Mises hors service</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
Total des diminutions		20 602,50	170,00	20 772,50

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 299,00			12 299,00
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	12 299,00			12 299,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	204 785,76	21 931,99	20 602,50	206 115,25
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>				
<i>Installations générales agencements divers</i>	97 833,05	13 030,68		110 863,73
<i>Matériel de transport</i>	32 348,36		19 200,00	13 148,36
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	74 604,35	8 901,31	1 402,50	82 103,16
Total	217 084,76	21 931,99	20 602,50	218 414,25

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

A titre informatif, un en-cours est comptabilisé selon les modalités suivantes :

L'en-cours est pris en compte avant les premiers appels de fonds (30% des honoraires de gestion à l'obtention du PC Purgé et de l'acquisition foncière) :

Rech Maitrise Foncier PUV Compromis = 8 000 €

Dépôt PC = 10 000 €

Soit un total par projet 18 000 €.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	1 888 056,92	1 860 634,92	27 422,00
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	1 299 366,83	1 299 366,83	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	27 422,00		27 422,00
Créances fiscales et sociales	118 066,66	118 066,66	
<i>Groupes et associés (1)</i>	295 513,74	295 513,74	
<i>Débiteurs divers</i>	67 739,69	67 739,69	
<i>Charges constatées d'avance</i>	79 948,00	79 948,00	
Total	1 888 056,92	1 860 634,92	27 422,00

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>	483 383,50	76 149,60	407 233,90	534,78
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	58 462,74	582 750,38	- 524 287,64	- 89,97
Total	541 846,24	658 899,98	- 117 053,74	- 17,77

Dépréciations des actifs

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Sur immobilisations incorporelles</i>					
<i>Sur immobilisations corporelles</i>					
<i>Sur titres mis en équivalence</i>					
<i>Sur titres de participation</i>	60,00		60,00		
<i>Sur autres immobilisations financières</i>					
<i>Sur valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Sur stocks et en-cours</i>					
<i>Sur comptes clients</i>		22 851,00			22 851,00
<i>Autres provisions pour dépréciation</i>					
Total	60,00	22 851,00	60,00		22 851,00
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI</i>					

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
<i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	22 851,00	
<i>Dotations et reprises financières</i>		60,00
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		
Total	22 851,00	60,00

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	741 196,69	205 296,68	535 900,00	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	740 101,69	204 201,68	535 900,00	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	1 095,00	1 095,00		
DETTE FOURNISSEURS	732 059,98	732 059,98		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	732 059,98	732 059,98		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	706 882,51	602 688,45	104 194,06	
AUTRE DETTE				
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	2 180 139,18	1 540 045,11	640 094,06	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :

Comptes de régularisation

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	386 149,15	231 831,01	154 318,14	66,56
<i>Charges à payer - Divers</i>	354 464,74	724 210,69	- 369 745,95	- 51,06
Total	740 613,89	956 041,70	- 215 427,81	- 22,53

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	79 948,00		
Total	79 948,00		

Notes relatives au compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 230 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>	14 782,72		14 782,72	
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>		7 103,83	- 7 103,83	- 100,00
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	- 14 782,72	7 103,83	- 21 886,55	- 308,10
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>	170,00	60,00	110,00	183,33
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>	550,00	60,00	490,00	816,67
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>				
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	380,00		380,00	
<i>Dotation aux amortissements except.</i>				
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	- 14 402,72	7 103,83	- 21 506,55	- 302,75

Autres informations

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société EURL DURET PROMOTEUR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE DURET IMMOBILIER, 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU.

L'option a été renouvelée en date du 01/01/2021.

Composition des effectifs

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	13,00	
<i>Cadres</i>	7,00	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	6,00	
<i>Ouvriers</i>		
Total	13,00	

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant
Avals, cautions et garanties	825 300,00
Autres engagements reçus	
Total	825 300,00

Type	Banque	Solde compte au 31/12/2024 chez Duret Promoteur	Solde compte au 31/12/2024 chez Stés du Groupe	Montant du prêt initial	Montant engagement	Engagement	Engagement reçu	
							Caution	Nantissement de titres
Prêt PGE	BPGO	- 212 360 €		317 000 €	285 300 €	Garantie de l'Etat	x	
Prêt PGE	CAISSE EPARGNE	- 290 410 €		600 000 €	540 000 €	Garantie de l'Etat	x	

Informations en matière d'indemnités de fin de carrière

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 27 275 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SAS DURET PROMOTEUR
10, rue Augustin Fresnel - Parc d'Activités la Bretonnière - Montaigu
85600 - MONTAIGU-VENDEE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société « DURET PROMOTEUR »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision en date du 29 juin 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « DURET PROMOTEUR » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, le cas échéant : outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ECOUFLANT, le 13 juin 2025

P/ SAS A3CF Audit

Médéric CHADAIGNE

Commissaire aux comptes - Associé



Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	12 299,00	- 12 299,00				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	274 433,90	- 206 115,25	68 318,65	90 250,64	- 21 931,99	- 24,30
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations	640,00		640,00	730,00	- 90,00	- 12,33
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	287 372,90	- 218 414,25	68 958,65	90 980,64	- 22 021,99	- 24,21
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	80 000,00		80 000,00	144 000,00	- 64 000,00	- 44,44
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 244,00		2 244,00	1 543,20	700,80	45,41
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	1 326 788,83	- 22 851,00	1 303 937,83	1 316 884,26	- 12 946,43	- 0,98
Autres créances (3)	481 320,09		481 320,09	1 203 180,72	- 721 860,63	- 60,00
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	204 375,39		204 375,39	67 936,88	136 438,51	200,83
Charges constatées d'avance (3)	79 948,00		79 948,00	91 208,00	- 11 260,00	- 12,35
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 174 676,31	- 22 851,00	2 151 825,31	2 824 753,06	- 672 927,75	- 23,82
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 462 049,21	- 241 265,25	2 220 783,96	2 915 733,70	- 694 949,74	- 23,83

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

27 422,00

27 422,00



Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	58 480,00	58 480,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	164 692,66	164 692,66		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 848,00	5 848,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	- 169 469,62		- 169 469,62	
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 18 906,26	- 169 469,62	150 563,36	- 88,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	40 644,78	59 551,04	- 18 906,26	- 31,75
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	740 101,69	992 551,28	- 252 449,59	- 25,43
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 095,00	1 095,00		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	732 059,98	663 117,87	68 942,11	10,40
Dettes fiscales et sociales	706 882,51	619 334,86	87 547,65	14,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		580 083,65	- 580 083,65	- 100,00
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	2 180 139,18	2 856 182,66	- 676 043,48	- 23,67
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	2 220 783,96	2 915 733,70	- 694 949,74	- 23,83
(1) Dont à moins d'un an	1 540 045,11	2 320 282,64	- 780 237,53	- 33,63
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	200 000,00	347 959,28	- 147 959,28	- 42,52
(3) Dont emprunts participatifs				



Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	3 460 871,64	3 967 291,02	- 506 419,38	- 12,76
Chiffre d'affaires net	3 460 871,64	3 967 291,02	- 506 419,38	- 12,76
Production stockée	- 64 000,00	- 42 000,00	- 22 000,00	52,38
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	35 304,55	43 058,12	- 7 753,57	- 18,01
Autres produits	8,08	376,91	- 368,83	- 97,86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 432 184,27	3 968 726,05	- 536 541,78	- 13,52
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	2 239 380,71	2 539 156,50	- 299 775,79	- 11,81
Impôts, taxes et versements assimilés	22 425,14	38 598,71	- 16 173,57	- 41,90
Salaires et traitements	835 059,81	1 112 649,11	- 277 589,30	- 24,95
Charges sociales	311 764,80	420 880,49	- 109 115,69	- 25,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations	21 931,99	24 309,27	- 2 377,28	- 9,78
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	22 851,00		22 851,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	4 044,25	5 142,53	- 1 098,28	- 21,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 457 457,70	4 140 736,61	- 683 278,91	- 16,50
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 25 273,43	- 172 010,56	146 737,13	- 85,31
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	28 753,65	3 484,69	25 268,96	725,14
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges	60,00		60,00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	28 813,65	3 484,69	25 328,96	726,86
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions		60,00	- 60,00	- 100,00
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	11 843,76	15 567,58	- 3 723,82	- 23,92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	11 843,76	15 627,58	- 3 783,82	- 24,21
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	16 969,89	- 12 142,89	29 112,78	- 239,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 8 303,54	- 184 153,45	175 849,91	- 95,49

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>		7 103,83	- 7 103,83	- 100,00
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	550,00	60,00	490,00	816,67
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	550,00	7 163,83	- 6 613,83	- 92,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>	14 782,72		14 782,72	
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	170,00	60,00	110,00	183,33
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	14 952,72	60,00	14 892,72	24 821,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 14 402,72	7 103,83	- 21 506,55	- 302,75
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	- 3 800,00	- 7 580,00	3 780,00	- 49,87
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 461 547,92	3 979 374,57	- 517 826,65	- 13,01
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 480 454,18	4 148 844,19	- 668 390,01	- 16,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 18 906,26	- 169 469,62	150 563,36	- 88,84

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les états financiers de l'entité ont été présentés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

En effet, la société DURET PROMOTEUR bénéficie du soutien financier du groupe dans un contexte de plus-values significatives attendues sur les programmes immobiliers en cours. Ce soutien, accompagné d'autres mesures, justifie le maintien du principe de continuité d'exploitation de la société DURET PROMOTEUR.



Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.



Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des imms réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 299,00					12 299,00	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	12 299,00					12 299,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	295 036,40				20 602,50	274 433,90	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Installations générales agencements divers</i>	157 903,18					157 903,18	
<i>Matériel de transport</i>	32 348,36				19 200,00	13 148,36	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	104 784,86				1 402,50	103 382,36	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	790,00		20,00		170,00	640,00	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	790,00		20,00		170,00	640,00	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	308 125,40		20,00		20 772,50	287 372,90	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS			20,00	20,00
<i>Réévaluations</i>				
<i>Acquisitions</i>			20,00	20,00
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
Total des augmentations			20,00	20,00
VENTILATION DES DIMINUTIONS		20 602,50	170,00	20 772,50
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Cessions</i>		20 602,50	170,00	20 772,50
<i>Mises hors service</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
Total des diminutions		20 602,50	170,00	20 772,50



Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 299,00			12 299,00
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	12 299,00			12 299,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	204 785,76	21 931,99	20 602,50	206 115,25
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>				
<i>Installations générales agencements divers</i>	97 833,05	13 030,68		110 863,73
<i>Matériel de transport</i>	32 348,36		19 200,00	13 148,36
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	74 604,35	8 901,31	1 402,50	82 103,16
Total	217 084,76	21 931,99	20 602,50	218 414,25

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :



Actif circulant

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

A titre informatif, un en-cours est comptabilisé selon les modalités suivantes :

L'en-cours est pris en compte avant les premiers appels de fonds (30% des honoraires de gestion à l'obtention du PC Purgé et de l'acquisition foncière) :

Rech Maitrise Foncier PUV Compromis = 8 000 €

Dépôt PC = 10 000 €

Soit un total par projet 18 000 €.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	1 888 056,92	1 860 634,92	27 422,00
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	1 299 366,83	1 299 366,83	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	27 422,00		27 422,00
Créances fiscales et sociales	118 066,66	118 066,66	
<i>Groupes et associés (1)</i>	295 513,74	295 513,74	
<i>Débiteurs divers</i>	67 739,69	67 739,69	
<i>Charges constatées d'avance</i>	79 948,00	79 948,00	
Total	1 888 056,92	1 860 634,92	27 422,00

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>	483 383,50	76 149,60	407 233,90	534,78
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	58 462,74	582 750,38	- 524 287,64	- 89,97
Total	541 846,24	658 899,98	- 117 053,74	- 17,77

Dépréciations des actifs**Provisions pour dépréciations**

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Sur immobilisations incorporelles</i>					
<i>Sur immobilisations corporelles</i>					
<i>Sur titres mis en équivalence</i>					
<i>Sur titres de participation</i>	60,00		60,00		
<i>Sur autres immobilisations financières</i>					
<i>Sur valeurs mobilières de placement</i>					
<i>Sur stocks et en-cours</i>					
<i>Sur comptes clients</i>		22 851,00			22 851,00
<i>Autres provisions pour dépréciation</i>					
Total	60,00	22 851,00	60,00		22 851,00
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI</i>					

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
<i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	22 851,00	
<i>Dotations et reprises financières</i>		60,00
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		
Total	22 851,00	60,00



Composition du capital social

Capital social d'un montant de 58 480 euros décomposé en 5 848 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
<i>Capital social ou individuel</i>	58 480,00					58 480,00
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>	164 692,66					164 692,66
<i>Ecart de réévaluation</i>						
<i>Réserve légale</i>	5 848,00					5 848,00
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>						
<i>Réserves réglementées</i>						
<i>Autres réserves</i>						
<i>Report à nouveau</i>		- 169 469,62				- 169 469,62
<i>Autres répartitions</i>						
<i>Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat</i>						
<i>Résultat de l'exercice précédent restant à affecter</i>						
<i>Résultat de l'exercice</i>	- 169 469,62	169 469,62			18 906,26	- 18 906,26
Situation nette	59 551,04				18 906,26	40 644,78
<i>Subventions d'investissement</i>						
<i>Provisions réglementées</i>						
Total des capitaux propres	59 551,04				18 906,26	40 644,78



Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	741 196,69	205 296,68	535 900,02	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	740 101,69	204 201,68	535 900,02	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	1 095,00	1 095,00		
DETTE FOURNISSEURS	732 059,98	732 059,98		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	732 059,98	732 059,98		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	706 882,51	602 688,45	104 194,06	
AUTRES DETTES				
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	2 180 139,18	1 540 045,11	640 094,08	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :



Comptes de régularisation**Charges à payer**

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	386 149,15	231 831,01	154 318,14	66,56
<i>Charges à payer- Divers</i>	354 464,74	724 210,69	- 369 745,95	- 51,06
Total	740 613,89	956 041,70	- 215 427,81	- 22,53

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	79 948,00		
Total	79 948,00		



Notes relatives au compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 230 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>	14 782,72		14 782,72	
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>		7 103,83	- 7 103,83	- 100,00
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	- 14 782,72	7 103,83	- 21 886,55	- 308,10
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>	170,00	60,00	110,00	183,33
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>	550,00	60,00	490,00	816,67
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>				
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	380,00		380,00	
<i>Dotation aux amortissements except.</i>				
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	- 14 402,72	7 103,83	- 21 506,55	- 302,75



Autres informations

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société EURL DURET PROMOTEUR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE DURET IMMOBILIER, 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU.

L'option a été renouvelée en date du 01/01/2021.

Composition des effectifs

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	13,00	
<i>Cadres</i>	7,00	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	6,00	
<i>Ouvriers</i>		
Total	13,00	



Engagements financiers**Engagements reçus**

	Montant
<i>Avals, cautions et garanties</i>	825 300,00
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	825 300,00

Type	Banque	Solde compte au 31/12/2024 chez Duret Promoteur	Solde compte au 31/12/2024 chez Stés du Groupe	Montant du prêt initial	Montant engagement	Engagement	Engagement reçu	
							Cautions	Nantissement de titres
Prêt PGE	BPGO	- 212 360 €		317 000 €	285 300 €	Garantie de l'Etat	x	
Prêt PGE	CAISSE EPARGNE	- 290 410 €		600 000 €	540 000 €	Garantie de l'Etat	x	



Informations en matière d'indemnités de fin de carrière

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 27 275 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

